

LES NOUVELLES VARIETES DE TRITICALE

Résultats de Valeur Agronomique, Technologique et
Environnementale



PROPOSEES A L'INSCRIPTION

AU CATALOGUE OFFICIEL FRANÇAIS

PAR LA SECTION CTPS CEREALES A PAILLE DU 23 OCTOBRE 2025



GEVES
Expertise & Performance

Table des matières

Les éléments fournis	3
Liste des nouvelles variétés de triticale proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025	3
Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue	4
2 grands types d'essais sont mis en place :	4
Cartes des réseaux d'essai	5
Légendes et échelles utilisées	6
Caractéristiques des variétés de triticale proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025	7
Résultats de rendements des nouvelles variétés	8
Cotation rendement	8
Rendements observés durant les 2 années d'études	8
Nuisibilité maladies	10
Valeurs d'usage des nouvelles variétés	11
Poids Spécifique	11
Protéines	11
Viscosité potentielle éthanolique	12
Pour plus d'informations	13



Les éléments fournis

- ♦ **La liste des variétés proposées à l'inscription** sur la liste A du catalogue officiel français à la date de parution du document par la section céréales à paille du [Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées](#) (CTPS). **L'inscription des variétés sera actée par la publication au Journal Officiel d'un arrêté du Ministère chargé de l'Agriculture.**
- ♦ **Les principaux résultats de Valeur Agronomique, Technologique et Environnementale (VATE)** obtenus lors des examens d'inscription. Ces résultats reflètent les conditions agro-climatiques des années considérées. Pour d'autres années et d'autres conditions de production, ils seraient ou pourraient être sensiblement différents. Pour les résistances vis-à-vis des maladies, les résultats ne peuvent s'appliquer que pour les races et conditions d'infestation des maladies prises en compte à l'époque des tests. **Ces résultats ne peuvent servir de garantie de résultat.**

Toute réutilisation de ces données est soumise au respect des dispositions prévues aux [mentions légales/CGU](#) et dans les conditions de la licence ouverte Etalab 2.0.

Sont à mentionner a minima :

- que les données ont été obtenues dans le cadre de l'expérimentation du CTPS,
- leur source en faisant figurer « **Source CTPS/GEVES** » et ajoutant si possible le lien vers les données
- leur caractère dépendant des conditions et années d'expérimentation,
- ainsi que, le cas échéant, la nature du recalcul effectué à partir des données CTPS/GEVES.

Liste des nouvelles variétés de triticale proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025

Type	Dénomination	Référence obtenteur	Obtenteur	Mainteneur
Lignée	Galaxor	LD 2 TR 21527	Lemaire Deffontaines (FR)	Lemaire Deffontaines (FR)
Lignée	Rafting	CA 2354	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Rally	CA 2365	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	Requiem	CA 2271	Agri Obtentions SA (FR) -- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	RGT Kezac	RT 20115	RAGT 2n (FR)	RAGT 2n (FR)
Lignée	Rorkal	CA 2165	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'aliment (FR) -- Agri Obtentions SA (FR)	Agri Obtentions SA (FR)
Lignée	SU Papyrus	NORD 23-7719 TIW	Nordsaat Saatzucht GmbH (DE)	Nordsaat Saatzucht GmbH (DE)
Lignée	Terrastar	LD 1 TR 21080	Lemaire Deffontaines (FR)	Lemaire Deffontaines (FR)
Lignée	Triattack	LD 2 TR 21515	Lemaire Deffontaines (FR)	Lemaire Deffontaines (FR)
Lignée	Triscore	FDN 20 WT 0035	Florimond Desprez Veuve et Fils (FR)	Florimond Desprez Veuve et Fils (FR)

Les études VATE conduites pour l'inscription au catalogue

La décision d'admission VATE est prise en considérant l'ensemble des caractéristiques importantes de la variété pour la filière. Une variété est inscrite si son rendement moyen obtenu durant les 2 années d'évaluation, exprimé par rapport à des témoins, est supérieur ou égal à un seuil déterminé par sa valeur technologique, son comportement vis-à-vis des bioagresseurs et d'autres facteurs de régularité du rendement.

Tous les éléments relatifs aux règles d'inscription sont présentés au sein du [Règlement Technique d'Examen](#).

Les variétés sont évaluées au sein de réseaux d'essais, gérés par le GEVES, auxquels participent le GEVES, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRAE, UE La Motte, UE PHACC, UMR IGEPP)¹, l'UFS (Union Française des Semenciers), Arvalis - Institut du Végétal, des coopératives et négoce agricoles ainsi que d'autres acteurs de la filière. Les protocoles d'expérimentation et listes de témoins en vigueur pour la campagne en cours sont consultables sur le site du GEVES.

2 grands types d'essais sont mis en place :

Un réseau de 20 sites d'expérimentation représentatifs des zones de culture du triticale permet d'évaluer le rendement et un certain nombre de caractères (précocité, résistance à la verse et aux maladies...) et de fournir des échantillons pour l'appréciation de la valeur d'utilisation.

Les variétés sont testées dans les modalités suivantes :

- En agriculture biologique
- Sans traitement fongicide en végétation,
- Avec traitement fongicide en végétation.

Ces 3 modalités sont utilisées pour le calcul de la cotation rendement.

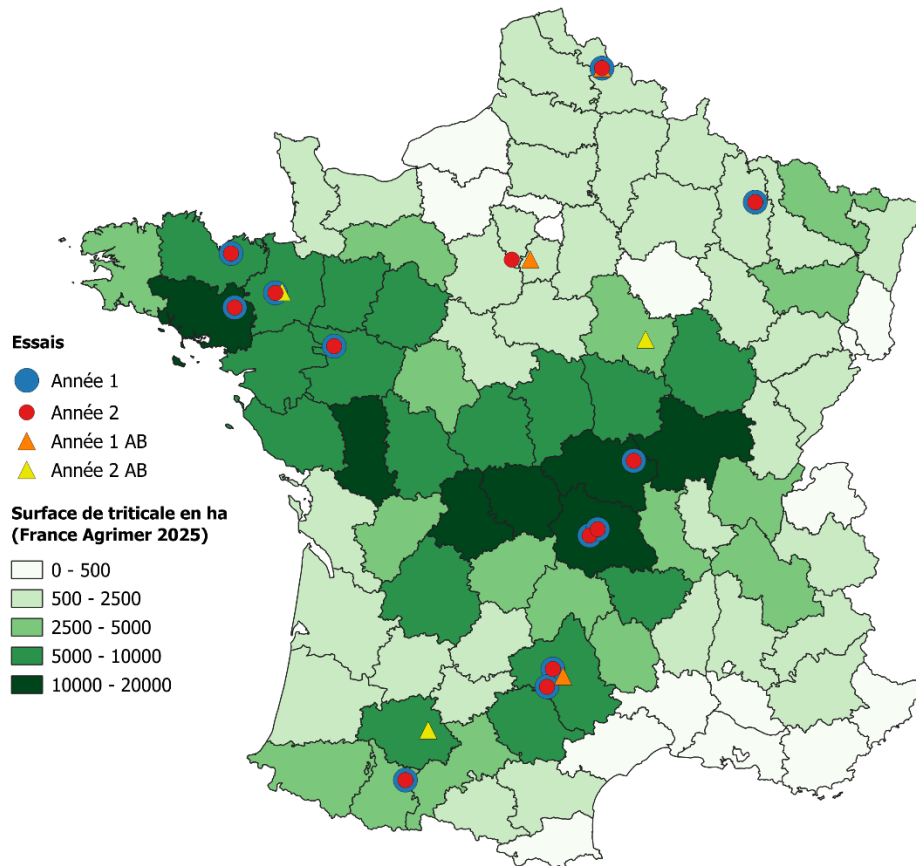
Par ailleurs, des **essais implantés dans des conditions spécifiques** (conduite et/ou conditions pédo-climatiques particulières, inoculation), permettent d'évaluer plus précisément **les résistances aux bioagresseurs et les caractéristiques physiologiques des variétés :**

- Alternativité : 2 essais/an,
- Résistance au froid : sous serre mobile dans le Jura, 1 essai/an,
- Résistance à la verse : 1 essai/an,
- Résistance à la germination sur pied : 1 essai/an,
- Fusariose sur épi (*Fusarium graminearum* et *spp.*) : 5 essais sur 2 ans,
- Rouille jaune : 4 essais/an,
- Rouille brune : 4 essais/an,
- Septorioses : 1 essai/an,
- Piétin verse : 2 essais/an.

¹ Unité Expérimentale La Motte ; Unité Expérimentale Phénotypage Au Champ des Céréales ; Institut de Génétique, Environnement et Protection des Plantes

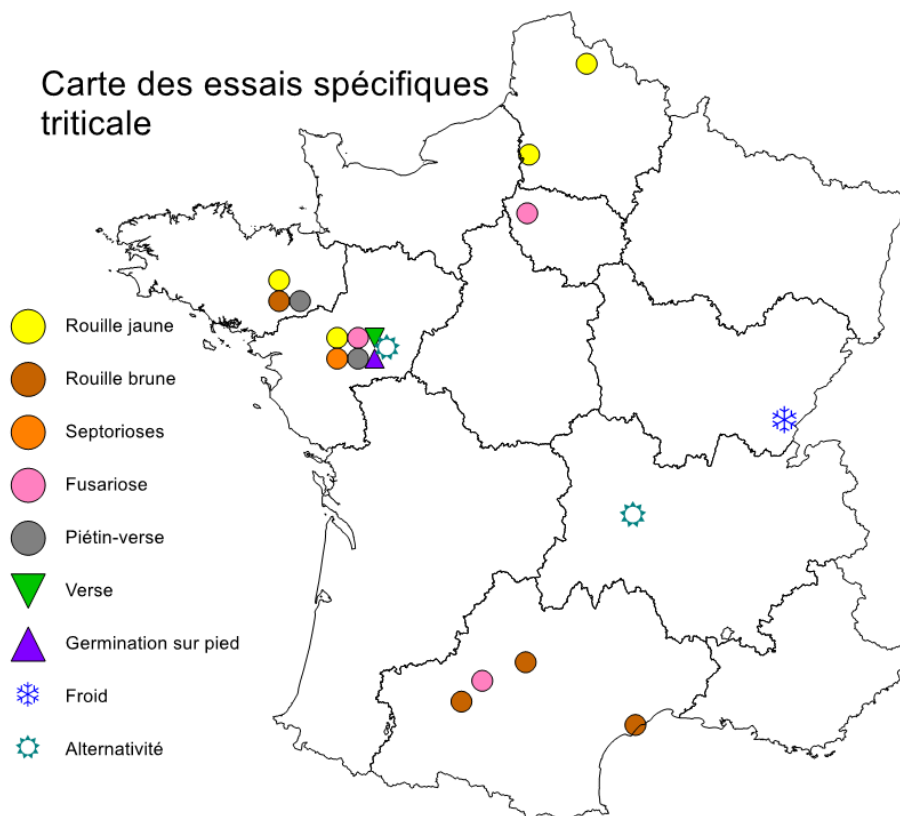
Cartes des réseaux d'essai

Réseaux CTPS Triticale



Data Source : France AgriMer 2025

Carte des essais spécifiques triticale



Légendes et échelles utilisées

<u>Rendement</u>	Exprimé en q/ha à 15% de teneur en eau
<u>Cotation rendement</u>	Exprimée en % des variétés témoins sur l'ensemble des essais.
<u>Poids spécifique</u>	Exprimé en kg/hl, valeur mesurée et corrigée des effets années
<u>Teneur en protéines</u>	Exprimée en %, valeur mesurée en laboratoire par technologie NIRS, elle est utilisée pour calculer une note de GPD (Grain Protein Deviation) de 1 à 9 basée sur les écarts à la régression rendement protéines (1 : faible capacité à concentrer les protéines, 9 : forte capacité à concentrer les protéines)
<u>Viscosité potentielle éthanolique</u>	Valeur mesurée laboratoire (méthode INRA, Carré)
<u>Alternativité</u>	Note de 1 à 9 (1 : très hiver, 9 : printemps)
<u>Précocité à épiaison</u>	Note de 1 à 9 (4.5 : très tardif, 8 : ultra-précoce)
<u>Hauteur des plantes</u>	Note de 1 à 9 (1 : très courte, 9 : très haute)
<u>Maladies, accidents</u>	Note de 1 à 9 (1 : très sensible, 9/R : résistant, T : tolérant)
<u>LI ; HYB</u>	Type variétal (LI : lignée, HYB : hybride)
<u>(Note)</u>	Note à confirmer car établie sur un nombre de données réduit
<u>T ; T*</u>	T : témoin de rendement et/ou de qualité ; b : témoin bioagresseurs (non utilisé pour la cotation rendement)
-	Caractéristique non évaluée

Boîte à moustaches (Box plot)

<u>Croix</u>	Moyenne
<u>Ligne centrale</u>	Médiane



Caractéristiques des variétés de triticale proposées à l'inscription sur la liste A du catalogue officiel en octobre 2025

Dénomination	Type variétal	Qualités technologiques			Caractéristiques physiologiques						Résistances aux bioagresseurs						
		Viscosité potentielle éthanolique	PS	Protéines (GPD)	Alternativité	Précocité épiaison	Hauteur	Résistance à la verse	Résistance à la germination sur pied	Resistance au Froid	Piétin verse	Oïdium*	Rouille jaune (sur feuilles)*	Rhynchosporiose	Complexe septorioses/ <i>Diadymella exitalis</i>	Rouille brune*	Fusariose épi (<i>F.graminearum</i> et spp.)
Galaxor	Lignée	5.2	71	4	4	6.5	7	(5)	4	5.5	4	7	7	7	-	6	5.5
Rafting	Lignée	5.7	72	6	7	6.5	7.5	(4.5)	3	5.5	5	7	8	7	-	7	4.5
Rally	Lignée	3.5	69	5	6	7	6.5	(6)	4	5	6	7	8	6	-	6	5
Requiem	Lignée	4.2	74	5	6	6.5	7.5	(5)	4	5.5	7	7	6	6	-	5	5
RGT Kezac	Lignée	3.8	71	5	7	6	6.5	(6)	3	5	6	7	8	7	-	8	5.5
Rorkal	Lignée	2.2	70	6	6	7.5	6	(5.5)	3	6	7	6	8	5	-	8	5
SU Papyrus	Lignée	2.0	72	5	2	6	7	(6.5)	3	8	6	8	7	7	-	7	6
Terrastar	Lignée	3.3	75	5	8	6.5	8	(6)	4	4.5	5	7	8	7	-	8	5.5
Triattack	Lignée	4.1	71	6	6	6.5	7	(6.5)	2	6	4	8	8	6	-	8	4.5
Triscore	Lignée	3.6	72	4	7	7	7	(5.5)	4	5	4	6	8	6	-	8	5.5

- : note non publiée faute de données suffisantes ou caractéristique non évaluée

* Attention aux risques de contournements

Résultats de rendements des nouvelles variétés

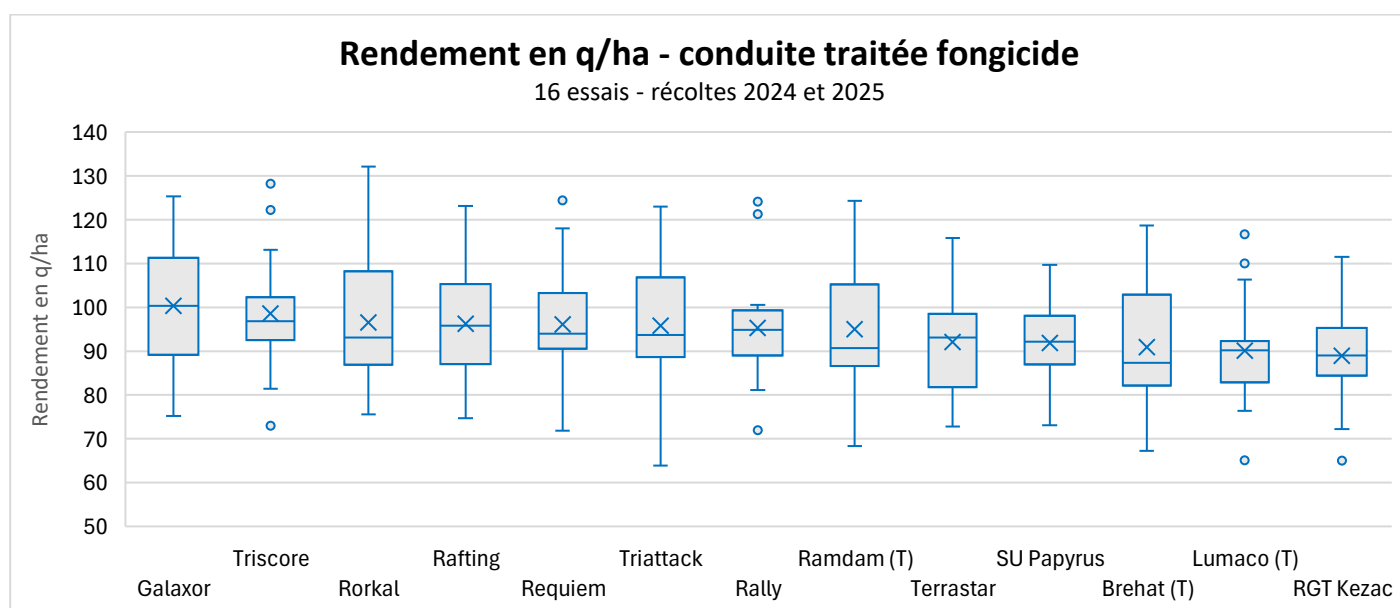
Cotation rendement

La cotation rendement est exprimée en pourcentage du témoin de référence sur l'ensemble des essais durant les 2 années d'études. Les essais validés pour les récoltes de 1^{ère} et de 2^{ème} année des études officielles y sont représentés. Le témoin rendement de référence est constitué pour les récoltes 2024 et 2025 de 3 variétés : Ramdam, Lumaco et Brehat.

Dénomination	Type variétal	Cotation rendement			
		Cotation d'inscription (% témoins)	Cotation AB (% témoins)	Cotation NT (% témoins)	Cotation T (% témoins)
Galaxor	Lignée	111.0	103.4	114.5	109.4
Rafting	Lignée	109.9	100.4	117.4	104.9
Rally	Lignée	105.5	94.9	109.7	103.9
Requiem	Lignée	108.0	100.1	113.2	104.7
RGT Kezac	Lignée	101.0	86.8	108.7	97.1
Rorkal	Lignée	106.7	99.9	110.0	105.2
SU Papyrus	Lignée	105.1	92.0	113.2	100.3
Terrastar	Lignée	104.9	98.1	111.2	100.4
Triattack	Lignée	107.3	99.6	112.6	104.1
Triscore	Lignée	110.2	109.5	113.2	107.4

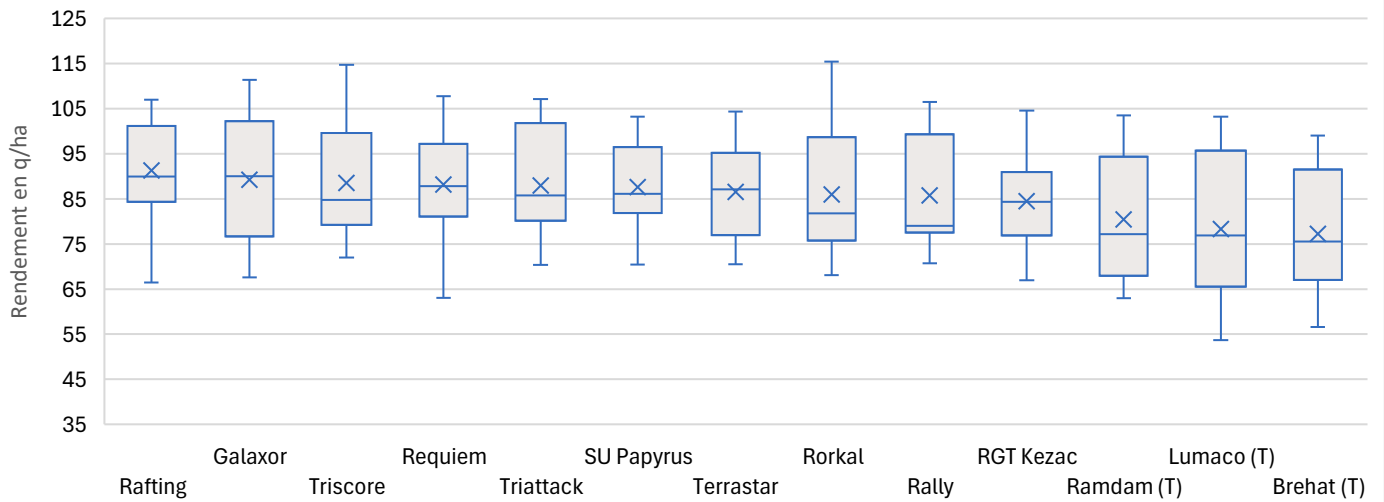
Rendements observés durant les 2 années d'études

Les graphiques ci-après représentent la distribution des résultats de rendements en q/ha pour chacune des conduites (Traitée, Non Traitée fongicide et Agriculture Biologique). L'ensemble des essais validés pour les récoltes 2024 et 2025 y sont représentés. Un essai peut être validé sur une ou plusieurs conduites.



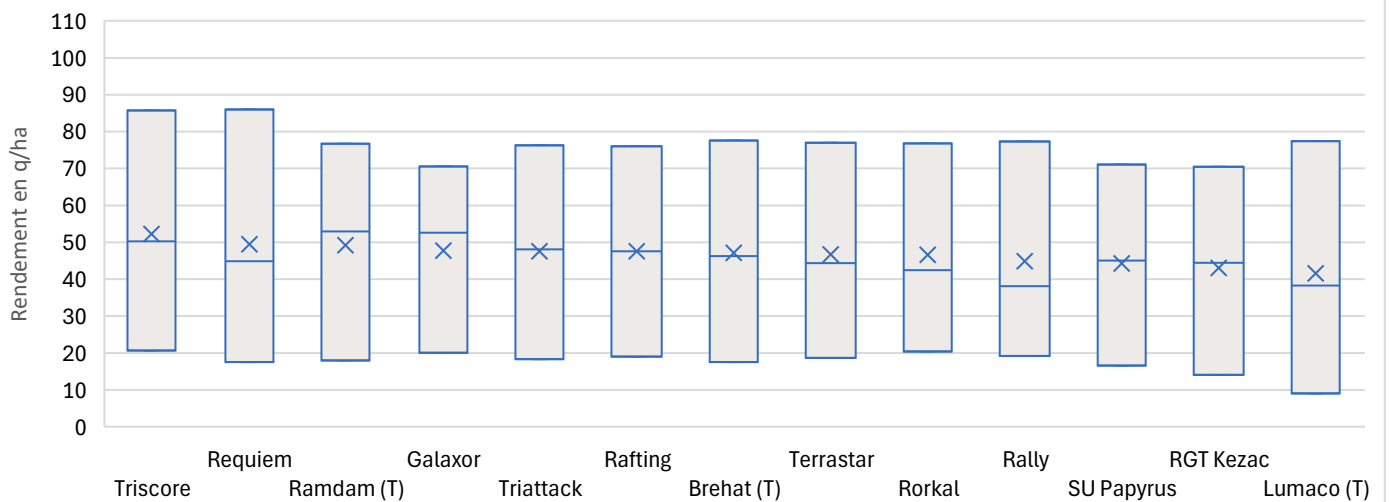
Rendement en q/ha - conduite non traitée fongicide

12 essais - récoltes 2024 et 2025



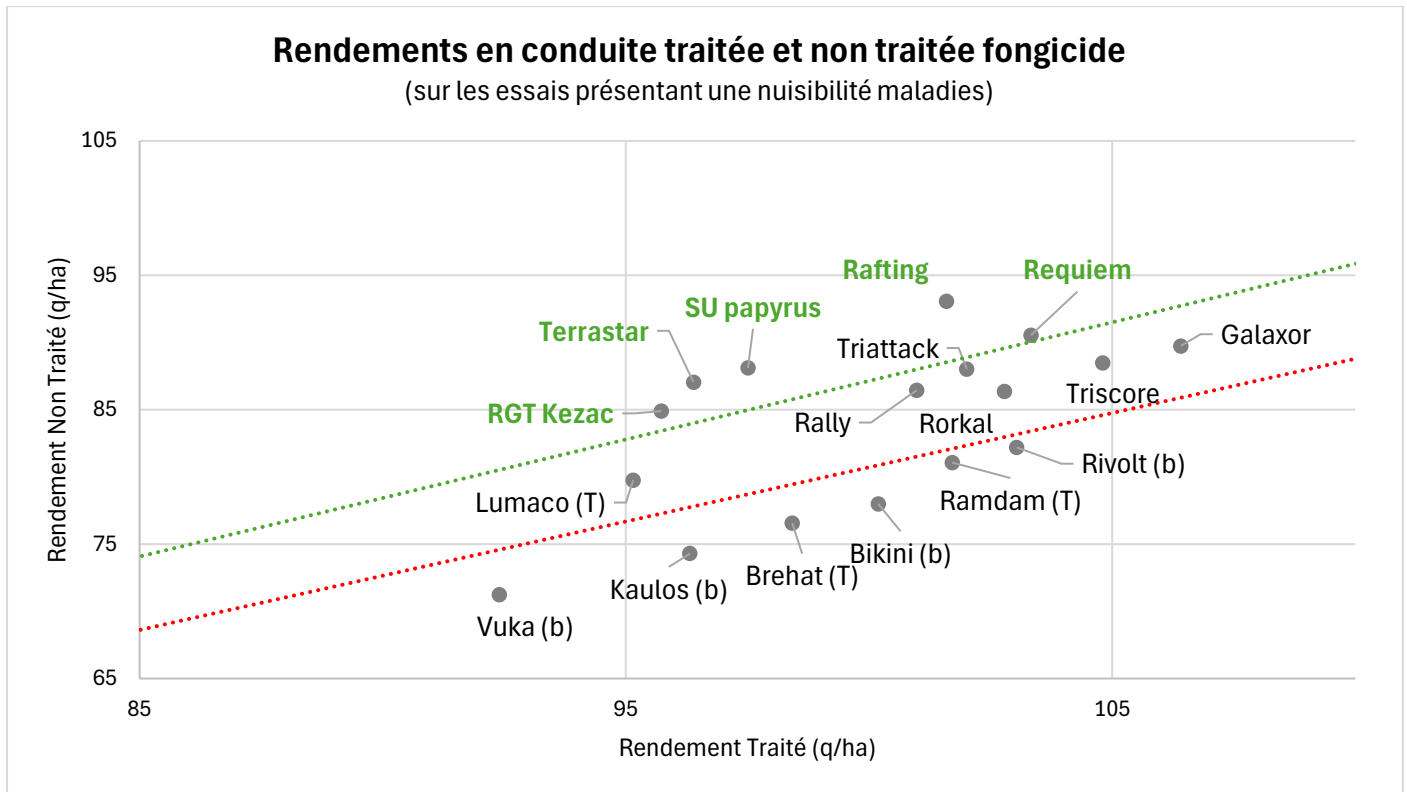
Rendement en q/ha - conduite agriculture biologique

3 essais - récoltes 2024 et 2025



Nuisibilité maladies

Le graphique ci-dessous est basé sur les résultats des essais présentant un écart entre les modalités traitée et non-traitée fongicide de 5 q/ha minimum. Par rapport aux autres variétés, celles se situant au-dessus de la droite se distinguent par un meilleur comportement en condition non-traitée fongicide.

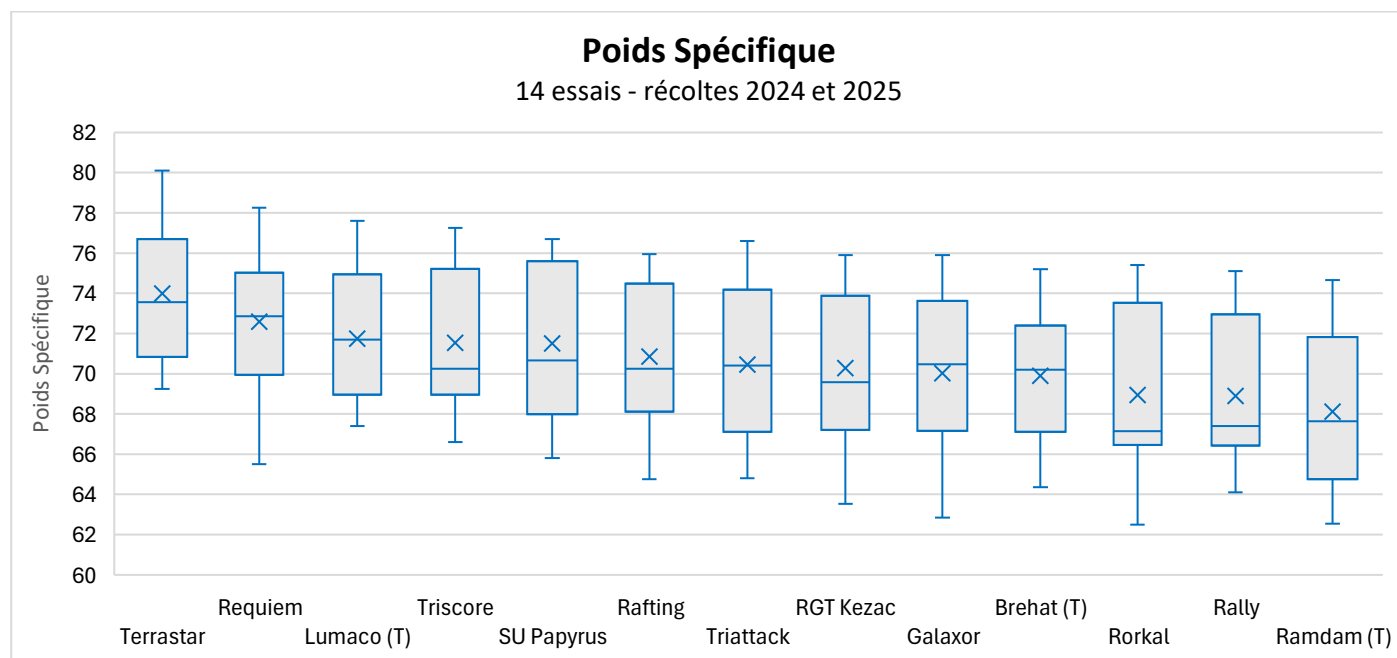


Le graphique ci-dessus représente les rendements observés sur les deux conduites de ces essais. Les variétés présentant un écart de rendement faible (de 80% ou moins) entre conduites obtiennent un bonus d'un point pour leur décision d'inscription (au-dessus de la droite verte). Au contraire les variétés ayant un fort écart de rendement entre ces 2 conduites (plus de 120%) obtiennent un malus (en dessous de la droite rouge).

Valeurs d'usage des nouvelles variétés

Poids Spécifique

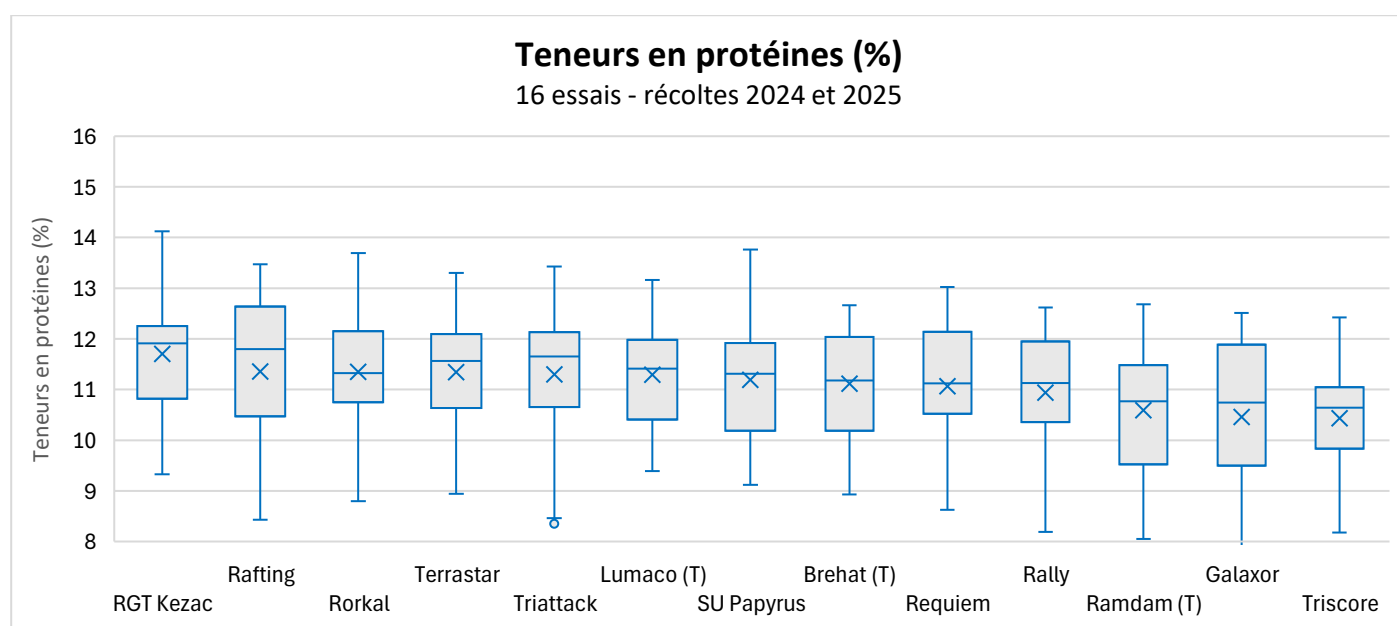
Le graphique ci-après représente l'ensemble des données de Poids Spécifique mesurées sur les échantillons de récolte des essais.



Protéines

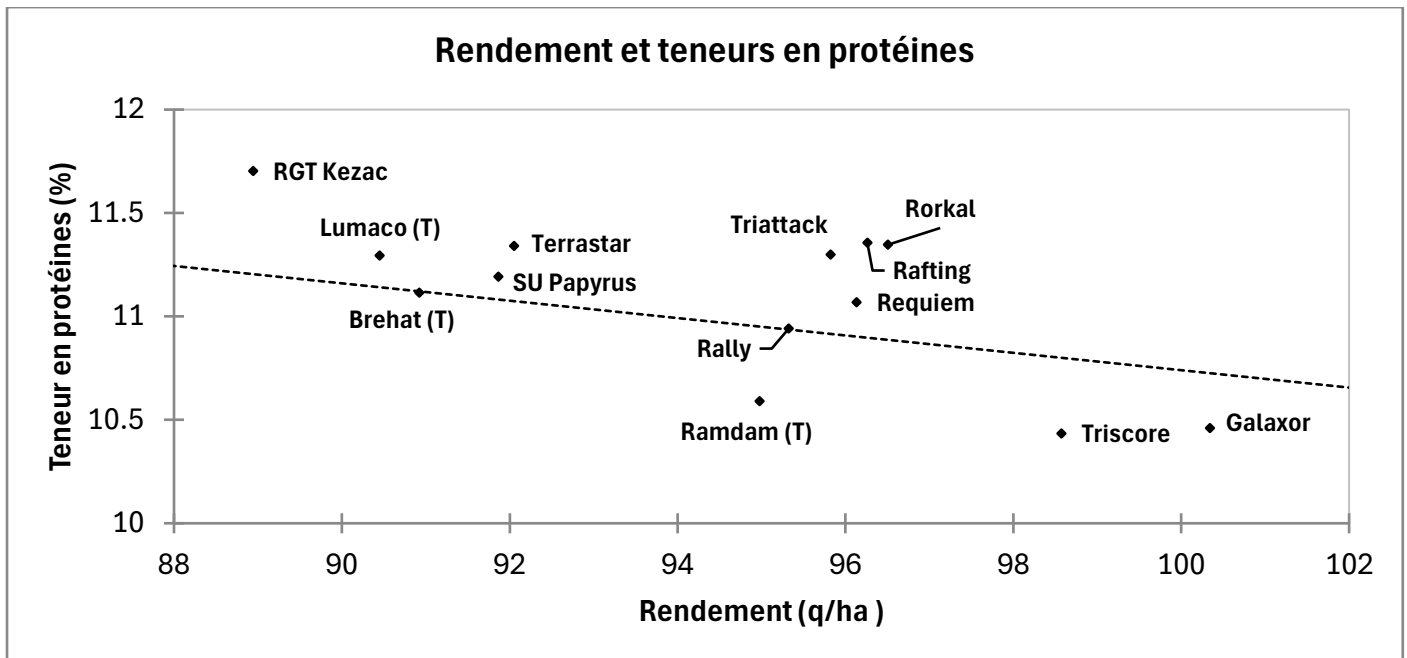
La teneur en protéines n'est pas utilisée directement dans la décision d'inscription des variétés. Celle-ci est utilisée pour le calcul de la GPD (Grain Protein Deviation).

Le premier graphique ci-après représente l'ensemble des données brutes de teneurs en protéines mesurées sur les échantillons de récolte des essais.



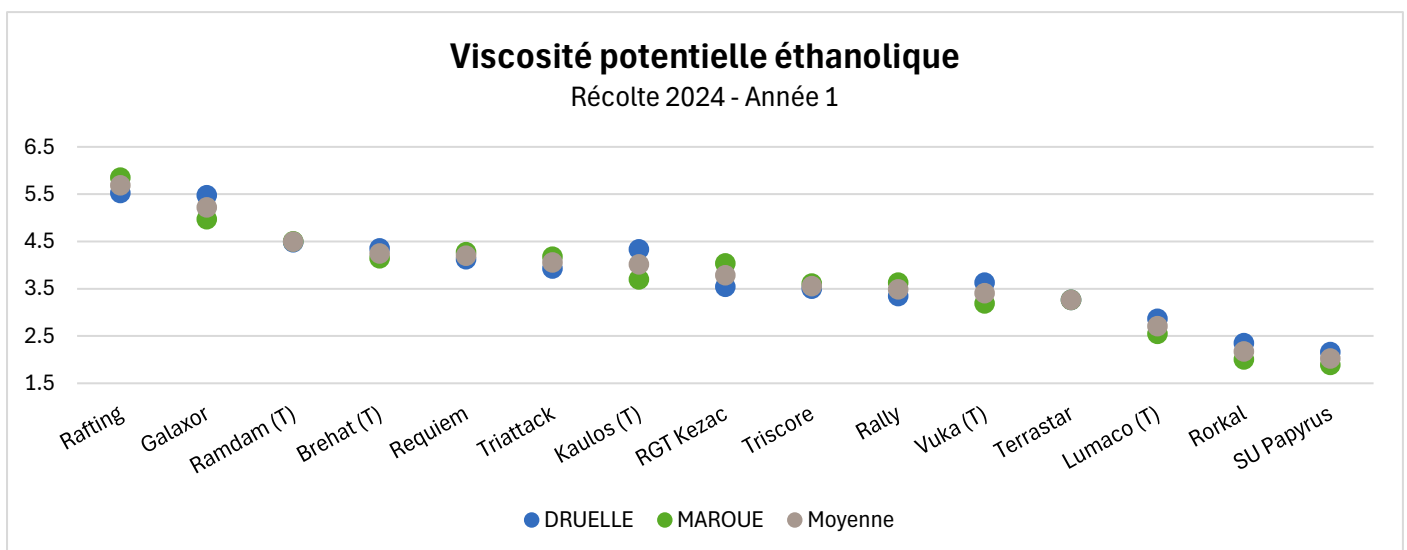
Le second graphique représente la moyenne des rendements et des protéines obtenus sur les essais analysés. La droite présentée est la droite de régression qui a été utilisée lors des épreuves d'inscription pour calculer la note protéines - GPD (Grain Protein Deviation). Elle a été calculée avec l'ensemble des variétés en étude, elle est donc légèrement différente (pente, origine) de celle qui serait tracée avec les variétés présentées.

Les variétés qui s'écartent au-dessus de la droite de régression se distinguent par une dilution moins importante de la protéine dans le grain comparativement aux autres variétés.



Viscosité potentielle éthanolique

La viscosité potentielle éthanolique est mesurée sur les échantillons de récolte de 2 essais (Méthode INRAE, Carré). Cette valeur n'est pas corrigée de l'effet année étant moyennement sensible aux différences de conditions pédoclimatiques. Une forte viscosité (>4) peut poser des problèmes de digestibilité pour l'alimentation des monogastriques (selon le taux d'incorporation dans l'alimentation).



Pour plus d'informations



GEVES
25, rue Georges Morel
CS 90024
49071 BEAUCOUZE Cedex France
Tél. 33 (0)2 41 22 86 00 - Fax 33 (0)2 41 22 86 01
<https://www.geves.fr>



Anne-Lise Corbel, Responsable DHS et Secrétaire Technique de la Section CTPS Céréales à paille :
anne-lise.corbel@geves.fr
Charlotte LAFON, Responsable VATE Triticale :
charlotte.lafon@geves.fr
Jean-Philippe Maigniel, Responsable Bioagresseurs Céréales à paille :
jean-philippe.maigniel@geves.fr



Retrouver les protocoles, règlements techniques et plaquettes de résultats par année :
<https://www.geves.fr/acces-documents/>
Effectuer une recherche dans le catalogue des variétés inscrites :
<https://www.geves.fr/catalogue/>